# Blog Note(S)

La lettre de Conservatoires de France

N° 42 - Février 2017

EDITO

# Parions sur l'intelligence collective

«Aucun de nous ne sait ce que nous savons tous, ensemble» Euripide

ans le microcosme professionnel, les sujets de débats et de discussions n'ont pas manqué ces derniers temps : loi LCAP, nouvelles conditions de financement d'établissements, enseignements préparatoires, révision des critères de classement et des schémas d'orientation etc.

Conservatoires de France s'est mobilisé sur ces questions et fait part à la DGCA de ses propositions sur différents travaux entrepris. On peut cependant pour l'instant rester perplexe, tant les ambitions initiales et les moyens humains de l'ensemble des partenaires mobilisés semblent disproportionnés au regard des comptes-rendus des premières «visites de chantier».

Les sujets de mécontentement, voire d'indignation ne manquent pas non plus, au premier rang desquels l'absence d'organisation de concours dans la filière qui nous concerne et la situation de précarité de longue durée qu'elle entraîne au sein de nos équipes. Que de constats d'un immobilisme pesant, qui serait seulement décourageant s'il ne concernait des situations humaines.

Au-delà de cette actualité intrinsèquement provisoire, se rappellent à nous des évolutions profondes du contexte dans lequel nous inscrivons nos missions.

En 2009 Conservatoires de France publiait un «Manifeste pour un enseignement artistique public, dynamique et renforcé», réaffirmant dans le même temps des valeurs – artistiques, sociales, humaines – sur lesquelles reposent les actions menées par l'association et ses adhérents, tant au quotidien que dans le développement de projets à long terme.

Ce texte a gardé tout son sens. Il a également trouvé un prolongement et une concrétisation à travers les forums organisés en février et octobre 2015. Pour reprendre la joyeuse formule de nos cousins canadiens, nous avons choisi de « nous bouger l'bacon ».

Bien sûr, il serait réducteur et absurde de résumer notre démarche à cette formule, autant que d'imaginer que c'est dans l'entre-soi qu'elle pourrait avoir du sens. Elle révèle cependant l'état d'esprit dans lequel nous inscrivons nos actions : nous ne souhaitons pas rester immobiles à regarder passer les événements en ruminant «c'était mieux avant», ni nous renfermer dans une tour d'ivoire.

THE PARTY OF

Le temps où les conservatoires fonctionnaient avec une relative autonomie vis-à-vis de leur collectivité est révolu. Apprendre à travailler avec d'autres, co-construire des projets de territoires cohérents, s'inscrire dans une dynamique collective ne doivent pas être des expressions à la mode, vides de sens. Animées par les désirs de chacun, créativité, partage, formation artistique, diversité culturelle, elles prennent une véritable signification.

Dans le respect de chacun des interlocuteurs, avec bienveillance et pourquoi pas parfois un peu d'humour, l'intelligence collective possède une force créatrice et novatrice que nous n'ignorons pas. Nous en avons aussi besoin au-delà de nos contextes professionnels. Et là aussi, en tant qu'artistes et pédagogues, il nous revient de nous en emparer.

Jean-Marcel KIPFER, président de Conservatoires de France

#### Sommaire n° 42

#### 1 EDITORIAL

#### 2 TERRITOIRES

- Face à la contrainte, l'innovation frugale ?
- Capter le réseau...

#### 4 MÉTIER

Les conservatoires, le numérique... et puis ?

#### 6 DOSSIER

Affranchissons-nous d'un modèle obsolète et traçons de nouvelles voies Forums fév. et oct. 2015

#### 14 Nouvelles

- Journées d'études 2017
- Les outils de communication de CdF

#### 16 REGARD

Elsa Demarest : de l'enseignement à l'action culturelle

Association des directeurs d'établissements d'enseignement artistique





# Face à la contrainte, l'innovation frugale?

os éternelles questions de contraintes peuvent vite tourner au casse-tête! Surtout si on y rajoute une volonté de sortir des logiques verticales qui animent (enferment?) les activités où chacun défend «mes enseignements artistiques», «ma saison culturelle», «ma médiathèque»,... au profit d'approches plus horizontales (travailler ensemble, croiser les projets...) qui ancrent durablement et solidement la nécessaire place de la culture dans les politiques publiques.

Pourtant, la contrainte n'empêche pas l'innovation positive. A cela deux conditions :

- user de la principale ressource des établissements, laquelle n'est pas financière, mais humaine si l'on observe les masses salariales;
- travailler sur le réseau de compétences des uns et des autres, lesquelles permettent de dépasser ses propres pratiques au profit d'une dimension prospective qui offre matière à l'activité.

On peut le faire. Mais cela implique de penser différemment...

L'expérience menée en Presqu'île de Rhuys (Morbihan) est intéressante. En associant collectivement les équipes de l'Hermine (CRD, Théâtre,

Médiathèques) dans un «remueméninges», en poussant les agents, enseignants (musique, théâtre, danse et arts plastiques), médiathécaires, administratifs ou techniciens, à proposer leurs idées, cela en pariant sur une approche audacieuse et bienveillante A l'heure où la montée des populismes demande de réaffirmer la culture comme une nécessité citoyenne, à l'heure où les budgets se resserrent et réinterrogent les politiques culturelles, comment imaginer conduire l'activité sans renoncements ? Comment transformer positivement les contraintes ? Eternelles questions d'un directeur de l'action culturelle ...

plutôt qu'en abordant les projets par leurs contraintes (budgets, moyens, temps...), nous avons « donné de la matière aux rêves ». De fait, la mise en commun d'idées débouche rapidement sur des envies partagées, des initiatives atypiques, singulières, à forte valeur ajoutée.

L'innovation, c'est penser différemment. Rêver ensemble, une piste pour garantir les politiques culturelles ?

Des projets qui font sens par association des compétences des uns et des autres, charge ensuite aux responsables de services d'y donner corps en responsabilisant chacun sur la conduite de projet et les conditions de réalisation. Une posture innovante car la commande n'est plus

verticale, du chef vers l'exécutant, mais elle devient collective et trouve là sa vraie valeur, celle de la dynamique de projet.

Bien sûr, toutes les idées émises ne pourront devenir réalité. Mais ce qui est partagé entre professionnels d'horizons et métiers différents est de qualité et

> trouve un écho favorable auprès d'élus qui mesurent l'effort transversal et l'impact positif au bénéfice des usagers et plus largement de la collectivité.

> Certes, on bouscule. Mais le résultat est là. Une confiance mutuelle qui légitime chacun à sa place, de l'enthousiasme par reconnaissance des compétences, des projets ambitieux, de l'envie et consécutivement des moyens pour l'accompagner. Est-ce de l'innovation frugale? Oui... Il s'agit essentiellement d'un management qui dépasse notre cadre institu-

tionnel... Mais en ces temps difficiles, n'est-ce pas là la meilleure garantie de préservation des politiques culturelles ?

Vincent ROPERT, directeur des affaires culturelles de la CA Golfe du Morbihan / Vannes Agglomération

# Capter le réseau...

Les évolutions d'aménagement du territoire (Loi NOTRe et MAPTAM) ont nécessité d'intégrer la logique d'un travail en réseau. Dans le contexte particulier de la Petite Couronne parisienne, comment transposer cette obligation en un atout pour les établissements d'enseignement artistique ?

e travail en réseau des conservatoires de la région parisienne n'est pas nouveau : depuis une vingtaine d'années, quelques expériences ont été tentées au sein d'anciens EPCI (1) de la petite couronne parisienne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne). Elles restent néanmoins modestes à l'échelon de ces trois départements d'Ile-de-France, et encore davantage si on les compare avec celles réalisées dans d'autres régions françaises.

### Métropole du Grand Paris : vous avez dit réseau(x) ?

Sans doute l'inexpérience francilienne dans ce domaine est-elle la conséquence d'un manque de volonté des «décideurs » qui, sur des territoires à très forte densité de population et de surcroit déjà très bien dotés en établissements d'enseignement spécialisé, n'ont pas jugé pertinent d'avancer sur ces questions de réseaux de conservatoires.

La naissance de la nouvelle métropole du Grand Paris au 1<sup>er</sup> janvier 2016 a rebattu les cartes.

### Deux conséquences de l'acte III de la décentralisation

- Les EPCI ont disparu et la loi MAPTAM(2) a réparti 130 communes de cette proche banlieue parisienne au sein de onze Établissements publics territoriaux.
- Avec la ville de Paris (131e commune concernée mais qui garde son statut particulier) ce sont au total 12 territoires comptant près de 7 millions d'habitants qui constituent désormais la métropole du Grand Paris.
- Les communes jusqu'alors regroupées en EPCI vont perdre d'ici 2021 leur statut privilégié de structures territoriales à fiscalité propre pour celui plus précaire de syndicats mixtes (donc sans fiscalité propre), pris en « sandwich » entre les deux échelons que constituent la métropole et les communes.

La plupart des conservatoires sont actuellement dans l'attente des décisions des élus des conseils territoriaux en matière de prise de compétence sur la gestion des établissements culturels (les arbitrages devraient intervenir au plus tard le 31 décembre 2017). Pour les structures qui fonctionnaient déjà en réseau, cette période d'incertitude peut être mise à profit pour faire le point sur les expériences réalisées et pour tenter de se projeter à l'échelle de nouveaux territoires d'au moins 300 000 habitants.

### Conservatoires en réseau(x) : comment l'entendez-vous ?

S'agit-il d'unifier des pratiques et des règlements pédagogiques, de mutualiser des moyens humains et matériels, ou bien encore de fédérer des élèves et des équipes professionnelles autour de projets artistiques de tous ordres ? La notion de travail en réseau à l'échelle d'établissements d'enseignement artistique recouvre des réalités très différentes.

On voit bien l'importance de la commande politique : plus elle sera claire, plus elle permettra d'aller loin en terme de coopération et plus les responsables d'établissements se sentiront impliqués pour motiver leurs équipes à travailler ensemble.

Yves RUSCHER, directeur du conservatoire à rayonnement communal d'Alfortville

- 1) EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale.
- Loi MAPTAM: Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

### **En ligne**

Sur la version en ligne, ou à l'aide du flash-code ci-dessous, découvrez comment trois territoires de la petite couronne parisienne ont intégré la mise en réseau de leurs conservatoires.

- Les conservatoires d'Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes dans le Val de Marne : un réseau modélisable ?
- Est ensemble Grand Paris : les
   conservatoires de
   Bagnolet, Bondy,
   Le Pré-St-Gervais,
   Les Lilas, Montreuil,
   Noisy-le-Sec, Pantin,
   Romainville dans la
   Seine-St-Denis, un
   réseau en
   construction
- Fonctionnement en réseau des établissements de la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre







# Les conservatoires, le numérique... et puis?

n des sujets de discussion proposé lors du Forum de février 2015 (La transition numérique dans les conservatoires) (1), a fait ressortir le constat que beaucoup en parlaient, beaucoup en avaient envie mais peu avaient réellement approfondi la question. Deux axes ressortaient des échanges : comment faire de ces outils un support à la création et un stimulant créatif ? comment intégrer le numérique dans notre pédagogie pour être en phase avec la présence de ces technologies dans le spectacle vivant aujourd'hui ?

De nombreuses questions se posent auxquelles il nous faudrait répondre collectivement, car un bon nombre d'établissements ont réfléchi à l'intégration de cette dimension dans leur fonctionnement, mais combien ont réellement fait une place à ces nouvelles technologies? Dans quels espaces peuton leur trouver une utilité sans qu'elles soient soit un gadget ou un outil de plus, sans plus-value pédagogique et artistique. Comment s'en servir à bon escient dans la gestion de nos nombreux projets? De même, ENT, MOOC, CWE, Open Source, Wikis, Blog... sont des termes qui peuvent avoir leur place dans un conservatoire aujourd'hui(2)...

#### Pédagogie augmentée?

C'est dans le domaine de la pédagogie que le champ d'exploration reste le plus vaste. Mais il semble réservé aux enseignants ayant une appétence particulière pour l'outil numérique. Il y a toujours dans une équipe pédagogique un collègue «geek» de service qui trouve le dernier logiciel, la dernière application qui pourra être exploitée dans ses cours et, qui plus est, sera confronté à la réelle compétence des élèves qui baignent depuis l'enfance dans un univers digital et connecté. L'inégalité de sensibilisation,

Les conservatoires qui intègrent les nouvelles technologies dans leur fonctionnement entrent-ils pour autant dans le XXIe siècle ? Difficile en 2016 d'ignorer la place que le numérique prend dans notre société et notre quotidien. Simple moyen de communication, outil de création, support pédagogique, espace de travail collaboratif, le numérique est partout. Mais chez nous, la révolution numérique est-elle en marche ? Prenons des repères autour de ce sujet...



Numérique : ne pas rester sur la touche !

de maîtrise, d'appétence et de formation autour du monde numérique rend, de façon compréhensible, son application aléatoire dans l'action pédagogique des enseignants, sans compter les difficultés matérielles engendrées.

L'utilisation des outils numériques peut s'appréhender de différentes manières :

- comme support pédagogique avec des logiciels ou des applications qui permettent d'aborder des notions particulières (logiciels d'éditions musicale, séquenceurs, enregistreurs numériques...),
- comme ressource en ligne avec une base infinie de données accessible en quelques clics (vidéos, sons, partitions libres de droits...)

- comme lien permanent avec les élèves pour entretenir et alimenter leurs explorations en dehors des temps de cours (blogs, sites, réseaux sociaux, espaces de stockages partagés...). Ce dernier point permet d'explorer cette idée de «pédagogie augmentée» qui «prolonge le cours en dehors du temps de cours»,... toute une révolution...!

#### Création stimulée ?

Au-delà des outils conduisant aux apprentissages, le numérique est aujour-d'hui ancré dans la création artistique. Dans le domaine de la composition comme dans celui de l'interprétation, il est un support permettant l'exploration sonore et l'expérimentation instrumen-

tale. Nouvelle lutheries, instruments virtuels, technologies interactives font partie intégrante de la création contemporaine en musique, danse, théâtre, arts plastiques, cirque...

Ces pratiques entrent peu à peu dans nos établissements et sont souvent un prétexte pour aborder des notions fondamentales. Elles permettent d'accéder à une production immédiate stimulant la créativité de nos jeunes élèves n'ayant pas encore de préjugés sur le monde tonal. Certains établissements se sont spécialisés dans ce domaine et sont de véritables centres de ressources.

#### Accessibilité renforcée ?

Les établissements qui se sont approprié la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap ont détourné et inventé de nombreux outils numériques permettant un geste artistique. Pour venir nourrir le champ général de la pédagogie, il serait intéressant et pertinent d'échanger sur les trouvailles de ces sortes de Géo *Trouvetout* de la pédagogie.

#### Coopération optimisée ?

Il existe également des outils facilitateurs d'échange et de coopération autour des nombreux projets portés par nos structures et de leur fonctionnement quotidien. Au-delà des logiciels de gestion des élèves qui proposent maintenant des accès extranet pour interagir à distance, il est nécessaire de trouver une juste place aux mails, échanges à distance sur les projets, recensement de besoins matériels qui peuvent rapidement prendre d'assaut les boites mails. Il existe des outils simples, gratuits et libres en ligne qui permettent de centraliser les informations pratiques et simplifier les organisations pour, en contrepartie libérer du temps d'échange sur le fond des projets.

## Communication renouvelée ?

Les réseaux sociaux et les médias numériques sont un nouvel espace de communication pour nos établissements qui nous permettent d'être en lien direct avec les différents publics gravitant autour de la structure. L'idée d'avoir un établissement connecté avec le monde qui l'entoure passe également par cette dimension. Mais sans présence de «community manager» (4) dédié à l'établissement, combien peuvent aujourd'hui gérer efficacement une communication quasi quotidienne ?

Pour conclure en ouvrant le champ de cette ère et sans tomber dans un monde du tout numérique, il existe là un domaine à ne pas occulter pour permettre à nos établissements de continuer leur mutation et leur évolution. Il semble indispensable de créer une communauté pour échanger, mettre en connexion les acteurs et bidouilleurs numériques, récolter les expériences pédagogiques existantes dans ce domaine, et rendre accessible à tous des ressources facile d'utilisation, libres.

Si demain voyait apparaître un «Uber conservatoire», quelle réponse aurons-nous anticipé pour nous prémunir d'un nouveau modèle, certes peu probable, mais pas si éloigné du monde qui nous entoure. La transition numérique est donc en route alors, «Go! les conservatoires»

> Mathieu GAUFFRE directeur-adjoint du CRD de Vannes / Presqu'île de Rhuys

- 1) 5 et 6 février 2015 Romainville Forum ouvert « Affranchissons-nous d'un modèle obsolète et traçons de nouvelles voies » Conservatoires de France Discussion : Relation numérique.
- 2) Voir encadré ci-dessous.
- L'interactivité est une activité qui nécessite la coopération de plusieurs êtres ou systèmes et qui ajustent leur comportement en fonction des réactions.
- 4) Animateur de communauté sur Internet.

#### Décodage

**ENT** : Environnement numérique de travail

**MOOC**: Massive Open Online Course. Système de formation, à distance capable d'accueillir un grand nombre de participants.

CWE : Collaborative Working Environment – Environnements de travail collaboratif (courrier électronique, messageries instantanées, partage d'application, visioconférence, espace de travail collaboratif, gestion de documents, gestions de tâches, wikis, blogs)

**Open Source :** Logiciels libres de droits dont la conception fait appel à une communauté de développeurs.

ki : Un wiki est une application web qui permet la création, la modification et l'illustration collaboratives de pages à l'intérieur d'un site web.

#### Quelques ressources en ligne

- Un travail universitaire réalisé en 2011 par Gwenaëlle Talon, directrice de l'école de musique intercommunale du Val Lamartien (mots clefs : gwen master evry)
- Le site de Pierre-Yves Rognin, musicien et pédagogue travaillant autour de la question du numérique (mots clefs : pierre yves rognin)
- Le site de Nicolas Olivier, professeur d'éducation musicale, passionné par cette question et qui propose des éléments sur quelques logiciels : <u>edmustech.fr</u>
- Pratiques pédagogiques : musique et numérique, fiche mémo de LA NACRE, nov. 2015 (mots clefs : la nacre fiche)



# «Affranchissons-nous d'un modèle obsolète et traçons de nouvelles voies»

Alors que le rôle des établissements d'enseignement artistique est parfois questionné pour des raisons diverses (adaptation insuffisante aux évolutions culturelles, territoriales et sociales, accessibilité réduite, coût de fonctionnement élevé...), il nous semblait nécessaire de proposer nous-même des pistes pour l'avenir plutôt que d'attendre des alternatives imposées et périlleuses.

Quelles terres nouvelles nous faut-il défricher ? Que faut-il imaginer pour contribuer à la formation et l'éducation artistique et culturelle des citoyens, au développement artistique de la société et au renforcement du tissu social et de l'identité territoriale?

Derrière un titre volontairement provocateur, apparaissait le désir d'entrer dans une démarche dynamique, de trouver un élan collectif pour avancer, faire fi du repli et d'une certaine morosité. L'enjeu était aussi d'imaginer de nouvelles voies sans rester dans une zone de confort et de réflexion habituelles, et en associant des partenaires d'horizons multiples, de générations différentes, bref, en sortant de l'entre soi.

C'est avec l'aide du cabinet Wigwam, spécialisé dans les projets collectifs participatifs, que la démarche a été construite puis accompagnée autour de méthodes collaboratives éprouvées.

Description, regard distancié, focus sur les notions récurrentes d'artistique et de lien, orientations et positions de Conservatoires de France, ce dossier reflète et prolonge un processus dynamique engagé depuis deux ans.

**Conservatoires** de France

Les forums de février et octobre 2015

Dossier coordonné par Mathieu GAUFFRE et Sophie KIPFER

# La méthode : deux étapes complémentaires



Forum octobre 2015. Discuter, débattre, se confronter, la démarche fait partie du résultat.

#### Acte 1-Forum ouvert

5-6 fév. 2015 - Hôtel d'agglomération Est ensemble (Romainville). Il s'agissait de débattre de l'affirmation inscrite dans le titre, à partir de thèmes proposés par les participants(\*).

a matière brute de trente-trois discussions a émergé de ces deux journées de débat. Une matière foisonnante, abordant des sujets très différents et posant les constats d'une forme de modèle obsolète... ou non, suggérant des pistes de nouvelles voies ou d'éléments à préserver.

Comme au milieu du gué, une guestion se posait : que faire de toute cette matière, de l'énergie développée, de cette envie de continuer à avancer vers gnantes (parfois frustrantes) permettent du concret ? La synthèse de l'ensemble des discussions a permis de dégager des axes de réflexion autour desquels s'est construit l'acte II de la démarche (\*).

#### Acte 2-Explorer les idées

19-20 octobre 2015 - Philharmonie de Paris. Il s'agissait cette fois d'explorer les idées et relever les défis extraits du premier forum.

Deux jours à creuser, échanger, inventer, partager dans le respect et la bienveillance de chaque parole, dans l'écoute et la valorisation des envies de défis, que la démarche et les directions chacun. Deux jours où la cadence est aspirantes qui en sont ressorties. soutenue, où des consignes contrai-

de récolter le « jus de cerveau » de l'ensemble des participants. Deux jours pour répondre à un défi en concrétisant une seule action.

Le résultat de ces réflexions a abouti à des exposés de projets mettant en exerque les valeurs et orientations qui ont émergé dans chaque petit groupe. Des projets aux libellés teintés d'humour, qui, sortis de leur contexte, pouvaient sembler minimaux et réducteurs, reflétant mal la densité des échanges qui avaient eu lieu. Mais les participants ne s'y sont pas trompés : l'important était autant le résultat de ces

La version en ligne sur le site de Conservatoires de France comporte un lien vers ce document.

#### Que retenir de cette démarche?

« Quand le vent se lève dans la plaine, certains construisent des murs, d'autres des moulins à vent » (proverbe chinois)

Tout d'abord, l'engouement des participants et la formidable énergie déployée lors de ces deux forums porteurs d'un message optimiste et bienveillant sur l'action des établissements d'enseignement artistiques. Dans un contexte qui peut inviter à la morosité, la multiplicité des acteurs présents lors du deuxième forum a permis de croiser les volontés et mobiliser les énergies.

Ensuite, la méthode : basée sur l'écoute, la créativité, l'intelligence collective, l'altruisme, le respect des idées de chacun, elle permet de renouveler nos modes de fonctionnements quotidiens et de leur apporter de nouvelles directions en dépassant des obstacles nous paraissent infranchissables.

#### Deux moments complémentaires dans leur approche

Le 1er forum a permis d'identifier les contours d'un modèle et a préconisé des directions en repartant des établissements. Des établissements qui s'adressent à tous les publics et qui replacent les élèves au centre des parcours d'enseignements artistiques. Des établissements qui sont des lieux d'éducation au

sein d'un maillage éducatif étendu. Des établissements qui sont au cœur de réseaux professionnels, qui réinventent leurs modes de fonctionnements en faisant évoluer leur gouvernance. Des établissements qui se donnent le droit d'expérimenter, d'essayer, de tâtonner, de se tromper...

Le 2<sup>d</sup> forum a permis de dépasser les contours de nos établissements en connectant ces nouvelles voies avec l'évolution sociétale. Une volonté d'être en phase avec un environnement qui coopère, qui échange, qui est soucieux de son environnement, qui souhaite retrouver des espaces d'expression artistique, qui est créatif, qui se nourrit d'une matière artistique et qui en génère, qui est connecté au monde numérique, un environnement mouvant qui nous permet de réinventer ce modèle.

Alors, est-ce le modèle qui est obsolète ou le poids d'une histoire qui nous enferme dans un fonctionnement ? Nous sommes tous porteur du sens de l'action que nous menons et qui doit nous permettre d'actualiser cette obsolescence non programmée. Les paroles de Gandhi nous y invitent : «Vous devez être le changement que vous voulez voir dans ce monde »

#### Les forums en chiffres

#### Acte I Forum ouvert

101 participants principalement membres d'équipe de direction 32 discussions sur des Une représentativité thèmes proposés par les participants Une synthèse transmise aux participants (\*).



**Exploration d'idées** 

150 participants

large et équilibrée :

• 55% de directeurs ou assimilés (tout type d'établissement), 25% d'enseignants (assistants, professeurs, musiciens intervenants, étudiants) et 20% d'élus, de DAC, élus, responsables culturels divers et invités venant d'autres milieux..

• Une fourchette d'âge large et équilibrée (de 27 à 70 ans) • Des participants ve-

nants de la France entière, y compris d'Outre-mer.

28 défis choisis et menés à bien collectivement par autant de petits groupes de 5 personnes.

(\*) Accédez à ce document par le flash code ci-dessus ou la version en ligne sur le site de Conservatoires de France.

## «Osons nous émerveiller devant cette nouvelle société qui naît devant nous de manière fulgurante»

Témoignages et impressions sur le Forum II - 19 et 20 octobre 2015 - Philharmonie Paris par Roland BOUCHON et Julien PAULY - Réseau Arts Vivants et Départements

Ce second Forum, c'est un lieu immense et impressionnant : la Philharmonie de Paris : ce sont deux jours pleins avec un travail intense, de belles rencontres : ce sont encore 150 personnes, directeurs, professeurs, étudiants, DAC, acteurs culturels de tout bord (AD, Plateforme interrégionale, Cefedem. Fovers ruraux. ..): une réelle ouverture, pour sortir de l'entre soi et partager son auestionnement.

Une idée de départ qui donne le ton : des groupes de cinq personnes identifiées sur leur badge avec des groupes d'initiales BG, BD, JB, JG, T qui chacun représente une partie d'un seul et même corps: Bras gauche, Bras droit, Jambe gauche, Jambe droite et la Tête. Et tous ces membres devront bien sûr marcher ensemble dans une même synergie!

Une conférence sur un sujet qui nous anime tous: «La transition fulgurante» par Pierre Giorgini ! Un intervenant aux propos à la fois éclairants voire inquiétants mais néanmoins amusants et porteurs d'enthousiasme.

Un cabinet de consultants volontaristes Wigwam Conseil, avec un mot d'ordre « se bouger le bacon »... et qui tient ses délais et son pari en faisant travailler150 personnes sur de l'intelligence collaborative et créative.

**Une fin** avec 28 groupes qui, avec ses spécificités et ses personnalités différentes, présentent leur travail devant tout le monde en deux minutes et demie.



150 personnes pour ouvrir de nouvelles routes. Des idées, des doutes, des questionnements... Pas simple d'inventer un nouveau monde!

#### Imaginer des mondes merveilleux!

Dans cette présentation finale, en réponse aux défis proposés sous forme de guestions par Conservatoires de France, chaque groupe présente son «monde merveilleux». Dans ces mondes idéalisés, les participants :

- (re)conçoivent une démocratisation des pratiques amateurs;
- repensent la collaboration avec les équipes pédagogiques ;
- inventent comment donner la possibilité aux enseignants d'utiliser toutes leurs compétences, d'oser expérimenter, de se former à l'ouverture et à la polyvalence ;
- mettent en place les bonnes articulations entre «l'extérieur» et «l'intérieur» du conservatoire (agora, nouveaux espaces d'échanges avec les populations et les acteurs de l'action publique, camératas,...) en «concentrant » les partenaires éducatifs autour

d'un projet commun, et en impliquant également les familles ;

- construisent de nouveaux modes de gouvernance dans lesquels nos systèmes hiérarchiques (verticaux) apparaissent dépassés à l'image des réseaux contributifs que nous trouvons sur internet (modèle d'interaction à l'image de l'Atomium);
- élaborent de nouveaux outils et façons de collaborer (cheminements, archipel,...);
- imaginent l'établissement d'enseignement artistique comme une « maison ouverte », un lieu de rassemblement, de partage, de convivialité, un lieu ressource;
- replacent l'élève au centre du dispositif d'enseignement» (projets personnels, tutorat, modules de formation choisis, parcours personnalisés) en lui faisant vivre une multitude d'expériences artistiques;
- s'ouvrent et s'inspirent des différents

modèles sociaux, économiques, éducatifs, et construisent le conservatoire de demain comme un laboratoire d'expérimentations...

#### Faire émerger des convictions

- L'important rôle éducatif et de «développement humain » du conservatoire.
- La nécessité d'oser expérimenter, de libérer les paroles et les envies des enseignants (« passer d'un inconfort connu à un confort inconnu »).
- Le rassemblement, le partenariat, la co-réalisation comme valeurs essentielles et nécessaires.
- Le souhait de répondre à des projets personnels des élèves à travers la mise en place de différents dispositifs.
- La pluridisciplinarité, la possibilité d'offrir une multitude d'expériences artistiques aux élèves.
- Le conservatoire conçu comme un lieu ouvert à tous, partagé, foisonnant.

#### Nos constats...

Six axes que je souhaite développer et partager pour essayer de réunir les conditions optimales pour procéder aux changements nécessaires et valoriser ce qui marche déjà sur nos territoires :

- **1-**La rencontre improbable, le regard extérieur, la vision décalée, qui facilitent un regard nouveau, le changement.
- 2-La nécessaire altérité.
- **3-**L'(étonnante) absence de valorisation et de capitalisation de ce qui marche dans les conservatoires et plus globalement des actions culturelles exemplaires qu'ils portent seuls ou avec des

partenaires à l'extérieur sur leurs territoires.

- **4-**L'idée que les générations à venir ne peuvent pas être comme nous.
- 5-L'idée que «chacun doit faire son job» pour que ça avance ou comment faire en sorte que tous, dans un conservatoire et dans une collectivité, se sentent concernés par les mêmes enjeux (en ayant un même niveau d'information par exemple)
- **6-**Les conservatoires ont-ils un modèle obsolète ou est-ce nos manières de travailler ensemble qui le sont ?



Pour avancer ensemble, à chacun d'accomplir sa part.

## Mais pourquoi sommes-nous éternellement insatisfaits ?

- L'enseignement artistique à l'école, « obligatoire» pour tous. Puisque la dimension éducative des pratiques artistiques semble particulièrement mise en avant, alors pourquoi ne pas l'intégrer davantage dans les écoles ?
- À écouter le retour final des groupes de travail, on constate une quasi unanimité et une approbation des thèmes suivants: partage, ouverture, mise en réseau, rôle éducatif, projet de l'élève. Ces thèmes semblent tellement naturellement partagés et identifiés par tous..., que l'on se demande si les deux jours de séminaire étaient réellement nécessaires pour faire ressortir ces idées.
- Alors que tant de personnes réunies s'accordent à dire qu'il faut en priorité « développer la capacité créative de nos élèves et usagers », pourquoi assistons-

nous à une réaction corporatiste après que le trompettiste Ibrahim Maalouf a développé, à la radio, l'idée d'une école de musique qui laisserait plus de place à l'improvisation, au jeu, à la capacité créative des usagers ?

- Pourquoi n'avons-nous pas pris la parole pour dire que CANOPÉEA\* aussi est un rêve qui a pris ses racines à travers une idée généreuse et collective; que malgré leurs différences et leurs histoires, de nombreux partenaires pouvaient facilement collaborer, échanger, mieux se connaître et travailler ensemble pour le bien des populations dans un esprit continu de bienveillance?
- Les échanges sont restés très centrés sur la musique et sa pratique. Combien y avait-il d'enseignants danseurs ou comédiens et combien de directeurs autres

que musiciens ? Pourtant, n'a-t-on pas entendu parler plusieurs fois d'ouverture, de faire vivre aux élèves des expériences artistiques multiples, de former des artistes complets ? ?

- De conservatoire est-il plus obsolète que la médiathèque, la MJC, la scène de spectacle, la maison pour tous, le gymnase, ou le club de foot amateur? Tous ces équipements fonctionnent aujourd'hui comme la société les a modelées: pour mailler un territoire d'une offre qui se veut diversifiée et complémentaire. Il faut aujourd'hui que tout ce petit monde travaille de manière collaborative. Mais cela ne se décrète pas, cela s'apprend!
- De conservatoire doit se mettre en synergie avec les autres équipements culturels pour rendre cohérente une offre qui se rapprocherait de l'idée que nous nous faisons d'un parcours culturel, que bien sûr que nous ne pouvons pas construire nous-mêmes à la place de l'autre.
- Malgré le souhait récurrent de «maisons ouvertes à tous », certains participants ont exprimé la crainte de voir les conservatoires «se transformer en MJC» (sic). Crainte d'une perte de qualité, d'une confusion entre enseignement et loisir, d'une ouverture vers des disciplines non «historiques »? La question de l'identité du conservatoire reste sensible.
- De Pour revenir à la brillante intervention de Pierre Giorgini sur l'homme augmenté (macro et bio technologies), qui a dit que nous acceptions cette vision de la société ? Il était bien question pendant ces deux jours de choix politiques, de faire société commune, de choisir la société dans laquelle nous souhaitons vivre! Nous avons souvent entendu le «vivre-ensemble», heureusement moins «l'homme augmenté».

Pour conclure ce témoignage, j'aime bien l'idée des prêtres franciscains : «Osons nous émerveiller devant cette nouvelle société qui naît devant nous de manière fulqurante».

R. B. et J. P. – CANOPÉEA

\*CANOPÉEA: Collectif pour des assises nationales ouvertes sur les pratiques, l'éducation et les enseignements artistiques.

# «Artistique» [n.commun]

Après «l'élève au centre», «les pratiques collectives au cœur des apprentissages», c'est au tour de «l'artistique» d'être revendiqué comme un axe essentiel de nos établissements. Mais là où, accolé à «enseignement», l'adjectif détermine précisément l'objet enseigné, le substantif lui ne manque pas d'interroger. On perçoit dans ce néologisme un caractère englobant et généreux.

Pour autant, la notion reste floue. Comment définir «l'artistique», comment le déceler, le garantir, le «mesurer» ? On entrevoit ce qu'il peut y avoir d'insatisfaisant à se contenter du seul «ressenti», tout comme à reconnaître l'artiste autoproclamé («je suis un artiste») ou l'art comme un objet désigné («ceci est de l'art»).

Dans l'imprécision d'une formule qui peut sembler incantatoire, des certitudes pourtant se dessinent : artistique et pédagogique ne s'opposent pas, artistique et créativité ne se confondent pas, artistique et technique ne s'excluent pas.

# Art et technique ne s'opposent pas!

#### L'éveil de l'artiste dans l'apprentissage de la danse

L'enseignement de la danse, dans les conservatoires, intègre-t-il toujours la dimension artistique ?

Pourquoi est-il parfois si difficile d'expliquer la différence entre «sport» (gymnastique / acrobatie / training / techniques corporelles diverses) et « danse » à certains parents venus assister à des cours ou des examens de danse ? Si l'on veut « remettre l'artistique au cœur de nos établissements » il faut sans doute oser se poser ces deux questions sans tabou.

Il faut admettre que, si la danse est un art majeur, il est cependant aisé de laisser de côté la dimension artistique lors de son apprentissage pour n'en garder que l'aspect disciplinaire, technique, spectaculaire, voire hygiénique, pour trois raisons essentielles:

1 - La formation en danse, c'est à la fois former l'instrument et l'instrumentiste. Or former «l'instrument» du danseur prend beaucoup de temps et d'attention, surtout chez le jeune enfant. Et la recherche de perfection esthétique, se substitue souvent à toute autre dimension artistique.

- 2- Le plaisir du travail technique quotidien dans un cours de danse peut se suffire en lui-même, expérience physique de l'effort, esthétique d'un « modèle » à atteindre, psychique liée au dépassement de soi.
- **3-** Ce n'est que lorsque les techniques sont parfaitement maîtrisées que certaines «formes» de danse peuvent être abordées, interprétées en conformité avec le modèle de référence.

Sans le dire, c'est un peu comme si de façon tacite nous admettions que les «qualités artistiques, ou d'interprète» du danseur ne s'éduquaient pas chez le jeune enfant ou l'adolescent. Au mieux on reporte cela à plus tard, lorsqu'il aura acquis suffisamment de technicité et de maturité et qu'il montrera des aptitudes pour devenir professionnel. Ce n'est pas donné à tout le monde... On est danseur - on naît danseur - ou on ne l'est pas, il s'agit d'un «don». La technique, la maîtrise de son corps s'apprennent, mais le « don » évidemment non.

Pourtant, «l'expérience de la danse», dans sa dimension poétique, spirituelle, donc artistique, celle qui habite l'enfant comme le danseur professionnel, celle qui émeut le spectateur, n'est pas liée uniquement à une maîtrise technique, à la perfection d'exécution d'une suite de mouvements, à un physique idéal du danseur, ou à l'intelligence et la finesse de l'écriture chorégraphique.

D'où vient la force d'expression artistique d'un danseur, amateur ou professionnel, enfant ou adulte ? Elle vient avant tout de la relation entre le danseur et sa danse, de ce que l'on perçoit de l'être dansant à travers sa danse, ce qu'il donne à voir de lui-même au-delà des formes exécutées. Le danseur nous touche par son « unicité », sa capacité à nous donner accès directement, par sa danse, à son humanité, son secret, son « âme ».

Cette capacité ne vient pas d'un don que l'on a reçu ou non à la naissance. Ce n'est pas non plus un savoir faire que l'on peut transmettre à un élève comme une technique, il n'y a pas de « recette » car cela vient de l'intérieur. La différence entre le « bon danseur » et les autres vient

de la capacité qu'il aura développée pour écouter cette vibration intérieure, la reconnaître, la valoriser, la faire grandir et la laisser résonner librement dans un corps disponible, sans contraintes.

Si l'on ne peut pas «enseigner» à un enfant ou un adolescent cette flamme intérieure, on peut par contre lui apprendre à la rechercher, la découvrir en lui, la nourrir, la valoriser autant que des prouesses techniques ou acrobatiques. Et c'est un long et passionnant apprentissage, plein de découvertes incroyables pour le professeur comme pour l'élève.

Si l'on veut « remettre l'artistique au cœur de nos établissements », il faut donc que la formation en danse, que ce soit chez le ieune enfant, l'adolescent ou le futur professionnel, intègre dès le début des apprentissages un dispositif permettant de développer cette capacité à écouter et prendre en compte ses émotions, ses sensations, ses intuitions, à les laisser transparaître dans le corps en mouvement. Toutes les situations expérimentales favorisant cette démarche et permettant d'accéder à la liberté du corps comme «résonateur» de cette humanité profonde et individuelle sont aussi importantes que les apprentissages techniques. Elles permettent de leur donner un sens.

# Création artistique et technique en danse

Toutes les nouvelles «écoles» – c'est-à-dire «techniques reconnues de formation pour le danseur» – sont la création d'un chorégraphe qui a su développer et conceptualiser une succession d'exercices, des principes, une méthode pour préparer les danseurs à interpréter ses chorégraphies. Ces «techniques» pour ne parler que des plus récentes – Bournonville, Balanchine, Wigman, Laban, Graham, Cunningham, Nikolais, etc. – se sont forgées avec le temps au fur et à mesure que le style du chorégraphe s'affirmait. Généralement elles trouvaient

12

leur origine dans les expériences corporelles personnelles du chorégraphe, ses propres sensations, intuitions, émotions, ou dans son imaginaire. Ces pionniers de la danse étaient tous, par nécessité, des pédagogues. Un va et vient naturel se créait entre la réaction des danseurs en studio aux exercices proposés et l'évolution de la technique et de l'écriture chorégraphique.

Avec le temps, ces « techniques » si fortes et structurantes dans l'histoire de la danse, ont été trop souvent victimes de deux pièges majeurs :

- soit en se transformant «dogmes» immuables, transmis par des disciples fidèles, devenant des modèles sans doute plus figés que ne l'avait souhaité leur créateur d'origine et faisant l'objet même de batailles entre experts;
- soit en s'appauvrissant à travers une succession de générations de professeurs qui conservaient plus ou moins l'aspect formel des «exercices» mais en s'éloignant de plus en plus de leur force d'expression d'origine.

Dans un cas comme dans l'autre, la difficulté consiste à reproduire une forme comme une valeur en soi alors qu'elle ne trouvait son sens à l'origine que dans les capacités qu'elle développait chez le danseur pour être interprète d'une chorégraphie spécifique.

Ces techniques sont encore aujourd'hui des outils utiles à la formation du danseur, mais il est indispensable de toujours penser à les resituer dans leur contexte artistique d'origine. De la même façon, il est important d'encourager les jeunes enseignants en danse à se forger leur propre processus de formation, en lien avec leurs expériences artistiques personnelles et l'évolution des formes de danse actuelles, sans craindre d'être «infidèle» à un modèle du passé, aussi structuré soit-il. Faute de quoi, le modèle deviendra inévitablement obsolète.

Viviane SERRY, directrice du CRR de Nantes

Voir le livre La danse profonde, de la carcasse à l'extase de Jérôme Andrews, Coll. Carnets du Centre national de la danse, 2016.

# Pédagogie et art ne s'opposent pas non plus!

Tierkreis: quand la matière artistique devient matière pédagogique, et inversement

La construction d'un cours d'une matière artistique estelle différente de celle d'autres cours, de langues, de sciences par exemple ? Le point commun dans leur structure d'enseignement est l'existence de trois forces : la réalité de l'élève (qui il est, ce qu'il veut, ce qu'il fait...), la matière enseignée, la pédagogie employée. Le cours, tel un parcours se construit à partir de ces forces, et l'une ou l'autre peut générer le déroulement des apprentissages.

ans le domaine des enseignements artistiques, le champ d'action possible est ouvert, divers et très libre, rappelons que l'enseignement artistique n'est pas soumis à un programme.

A côté des élèves, aux profils individuels les plus divers, une « matière » artistique riche et infinie : œuvres historiques, esthétiques actuelles, improvisation, métissage, création etc.

Choisir une œuvre dans un cadre pédagogique, c'est aussi miser sur un potentiel qui déterminera la structure de l'enseignement, le choix des ressources, la forme et le contenu du cours.

### Un exemple : «Tierkreis» de Stockhausen (1974-75)

Sons, couleurs, chiffres, signes du zodiaque, gestes, saisons... participent à cette création du compositeur. L'œuvre mêle intuition et rigueur. Le choix d'une telle œuvre, riche dans ses évocations et

dans sa construction, définit en soi l'architecture de l'enseignement et les procédés pédagogiques employés étant donné le caractère indispensable et particulier de :

- l'analyse de la composition directement liée à la pratique
- l'invention d'une interprétation, avec recherches de couleurs sonores
- la nécessité de jouer ensemble pour obtenir les couleurs instrumentales
- l'appropriation de l'inspiration intuitive de l'écriture et de son potentiel ludique : par exemple composer les ensembles instrumentaux par signes du zodiaque des participants (voir dates de naissance des élèves!)
- la mise en espace du concert, tenant compte des propositions inventées par les élèves

 l'accueil du public dans une déambulation déroutante et innovante à l'image du langage contemporain employé par Stockhausen.

# La force de l'expérience

Plus qu'un bain ponctuel, l'expérience transforme les participants. La force du propos artistique a chamboulé pendant un temps l'organisation habituelle des cours pour inventer les formats qui convenaient : cours uniquement collectifs, en groupes à géométrie variable, parfois hétérogènes, changements des horaires et des durées de cours, travail transversal de l'équipe enseignante, prise en compte du travail de l'élève

dans son parcours comme expérience artistique vécue, au sens large.

C'est, en conclusion, une manière de mettre au centre des apprentissages l'artistique, une émancipation des modèles d'enseignement ou d'organisation des enseignements. L'expérience a généré par la suite la mise en place du «Mois des pratiques collectives» sur un modèle identique.

L'enseignement artistique, qu'il puise ses ressources dans son public ou dans l'art, a tout le potentiel pour renouveler sa proposition, et innover. Il ne peut rien faire d'autre.

Florence PAUPERT, directrice du conservatoire à rayonnement départemental de St-Quentin

#### Tierkreis au CRD de Saint-Quentin



82 élèves (7 comédiens et 75 musiciens) ont été répartis en 12 groupes selon leur signe du zodiaque, l'hétérogénéité ainsi formée se révélant source d'une richesse créative.

Le travail a été essentiellement collectif, avec la constitution d'ensembles de 2 à 9 élèves de 1er, 2e et 3e cycles.

L'objectif était de produire cette œuvre lors de la « Nuit des conservatoires » en janvier 2016.

Objectif atteint, avec un spectacle déambulatoire pour le public, dans quatre espaces du conservatoire, chacun dédié à un des éléments (eau, terre, air, feu) en lien avec les signes du zodiaque.

Loin d'être un frein, l'esthétique contemporaine de l'œuvre a favorisé la créativité des interprètes, facilité leur appropriation et stimulé l'imaginaire du public.

Tierkreis de Stockhausen : l'esthétique de la pièce a stimulé la créativité des interprètes.

# La caravane des liens

La transmission des arts et la fraternité : un projet d'avenir pour les conservatoires

En novembre 2017, l'association «Vivre en paix ensemble», fondée par une ancienne déportée à Auschwitz, Magda Hollander-Lafon, va proposer dans toute la métropole de Rennes, une Quinzaine intitulée «La caravane des liens».

Il s'agira de promouvoir le lien, ce qui fait unité au-delà des différences entre les personnes, leurs origines sociales, religieuses, ethniques, de lieux de vie... Cet évènement a reçu le soutien des collectivités et de nombreux acteurs institutionnels, associatifs et privés.

Parmi les acteurs pressentis pour participer à cet événement et à sa

préparation, le conservatoire de la ville a trouvé tout naturellement sa place, comme une évidence.

Pourquoi et en quoi un conservatoire est-il potentiellement l'institution à même d'aider une collectivité à travailler cette question du lien et lui donner de belles réponses?

A l'heure où émergent des inquiétudes autour de l'avenir des conservatoires, dont les missions et le sens sont réinterrogés, où se trouve donc potentiellement notre force au sein d'un service public local de la culture adapté à son temps ?

es établissements d'enseignement artistiques sont des écoles un peu particulières. Ils ont, entre autres, cette particularité d'enseigner dans un cadre non obligé et sans être assujettis à la carte scolaire. Chacun est libre de s'inscrire ou non au conservatoire et il ne peut pas y avoir, à l'échelle d'une ville, de sectorisation par quartier.

#### Pourquoi nous?

Ce qui peut paraître anodin se révèle être un atout majeur pour une collectivité qui travaillerait notre question. En effet, au travers de dispositifs pédagogiques innovants, d'incitations diverses, de partenariats intelligemment pensés et répartis sur l'ensemble du territoire de la ville, des liens nombreux peuvent être noués entre des publics qui ne se rencontreront pas autrement. Croiser des actions entre interventions en temps scolaire et offre hors temps scolaire peut permettre par exemple de créer des liens entre jeunes issus de tous milieux. Selon les moyens consacrés à cela, le résultat pourra paraître modeste ou significatif, les liens structurels ou conjoncturels, mais il y a un potentiel énorme pour voir se multiplier des temps de mixité et de vivre ensemble.

Dans ce potentiel de partenariats, notamment avec des établissements scolaires, un des atouts du conserva-

toire est aussi qu'il soit **une école de tous les âges**. De la maternelle à l'Université, et au-delà pour beaucoup de conservatoires, nos établissements accueillent de jeunes enfants, des adolescents et des adultes. Il y a là aussi, avec un minimum d'imagination et d'envie, d'énormes possibilités pour faire émerger des projets intergénérationnels,

en interne comme en partenariat. Nous sommes en mesure de faire travailler et jouer ensemble un groupe d'étudiants en musiques actuelles et un chœur d'enfants, une classe à horaires aménagés théâtre d'un collège en REP et des élèves adultes en musique ancienne, etc.

#### «un des atouts du conservatoire est qu'il soit une école de tous les âges»

Une autre caractéristique des conservatoires du XXIe siècle est la grande diversité des esthétiques enseignées. Sans revenir sur cette évolution, force est de constater qu'elle permet un nombre de partenariats. Quel autre acteur de la ville que le conservatoire a le potentiel pour construire des actions de diffusion et de médiation avec un festival de rock, de



Tisser du lien par la transmission artistique.

musique ancienne, de danse contemporaine, de musiques traditionnelles, de théâtre de rue. etc.?

En interne, les parcours d'apprentissage offrent la possibilité de vivre à la fois l'acquisition de savoirs et savoir-faire dans une esthétique donnée et la découverte, la rencontre, le mélange avec des savoirs et pratiques à priori très éloignés. En permettant naturellement les ponts et passerelles entre les arts, le conservatoire favorise chez les générations futures une vision ouverte, tolérante et pacifiée de leurs identités culturelles.

Enfin, les conservatoires élaborent des projets d'établissements qui doivent être, à la demande de l'État, adaptés à leurs territoires. Il peut donc y avoir une contextualisation fine des actions et objectifs, une prise en compte de ce qu'est le territoire de rayonnement du conservatoire dans toutes ses dimensions, culturelle, sociale, économique, démographique.

# Le lien au risque du contenu ?

Large ouverture et diversité des esthétiques enseignées, caractère intergénérationnel de l'institution, service public d'éducation artistique et d'enseignement spécialisé non obligatoire et non sectorisé, projet inscrit dans une réalité de territoire, ces caractéristiques sont autant d'atouts rendant le conservatoire à même de travailler, avec de nombreux autres services et acteurs de la cité, sur la dimension fraternelle des politiques publiques.

gique et artistique peut être aussi une manière de le nourrir, de l'ouvrir et de l'empêcher de se scléroser.

# Fraternité : un idéal républicain

Les collectivités locales, qui financent et gèrent au quotidien les établissements d'enseignement artistique, se doivent de définir et mettre en œuvre une politique publique qui ne peut se contenter d'être dans la gestion des contraintes (budgétaires, sociales, environnementales....). Bien au contraire, les élus ont, au-delà des différences partisanes, tous besoin de donner à leur politique une dimension d'idéal et c'est ici que l'on peut retrouver notre «lien », autrement appelé Fraternité dans la devise républicaine et qui fait aujourd'hui souvent partie de cet idéal qu'une politique publique recherche et veut incarner.

À chaque époque, l'art a eu une fonction sociale lui permettant d'avoir, au-delà de sa valeur intrinsèque, une existence légitimée et nourrie socialement permettant aussi sa transmission dans des cadres

#### « le conservatoire favorise une vision ouverte, tolérante et pacifiée des identités culturelles »

A vouloir légitimer notre existence par notre seul potentiel créateur de «liens» au sein de la cité, ne risque-t-on pas de perdre de vue, de négliger, voire de laisser disparaître ce qui fait le cœur de nos métiers, les contenus artistiques à transmettre?

Non si on pose comme principe que c'est la qualité de la matière enseignée (la musique, la danse, le théâtre) qui seule permet ce travail de tisserand entre les humains, ce partage infini d'émotions allant bien au-delà de ce que créerait une simple action plus rationnelle favorisant le vivre ensemble.

Et, à l'inverse, cette mise au service du vivre ensemble de notre travail pédago-

privés ou publics. Éducation de l'aristocratie, encadrement social des classes populaires, occupations bourgeoises des femmes au foyer, souci de démocratiser l'accès aux arts et de repérer largement les futurs artistes professionnels...

N'est-il pas enthousiasmant d'imaginer qu'au XXIe siècle, la transmission de l'art via des établissements publics d'enseignement artistique soit légitimée donc pérennisée parce qu'elle peut permettre, dans la Cité de tisser entre tous des liens fraternels ?

Maxime LESCHIERA, directeur du conservatoire à rayonnement régional de Rennes

15

14

# Quand la réflexion collective nourrit nos prises de position

iés à la fois au réengagement financier de l'État dans le domaine des enseignements artistiques, et aux conséquences de la «Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine» (LCAP), plusieurs chantiers ont été ouverts ou annoncés par les services du ministère de la Culture et de la communication. Parmi les sujets en cours, celui des enseignements préparant à l'enseignement supérieur, dont le décret est prévu de façon imminente. Parallèlement, la réflexion s'engage sur les classements des établissements, et sur les schémas d'orientation pédagogique. Prenant appui sur les éléments recueillis lors du Forum 1 et de l'assemblée générale de Romainville en février 2016, Conservatoires de France exprime ses positions lors de rendez-vous et de consultations qui se sont intensifiées.

# Enseignements préparant à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur

Lors de l'élaboration de la loi LCAP, **Conservatoires de France avait noté** différents éléments positifs, dont :

- un nouveau cadre prévu pour les enseignements préparant à l'enseignement supérieur, avec une affirmation de l'échelon régional;
- un accès aux aides attribuées aux étudiants pour les élèves inscrits dans ces formations;
- la confirmation d'un diplôme national;
- la volonté d'une « véritable égalité d'accès aux enseignements artistiques » garantie par l'État et les collectivités territoriales.

Cependant, nous constatons que dans l'élaboration du décret d'application aussi bien que dans le projet d'arrêté y afférant, de nombreux éléments ne correspondent pas à ce que professionnels et usagers pouvaient espérer.

Les ambiguïtés concernant l'articulation des responsabilités et obligations de chaque niveau de collectivité et de l'État n'ont pas été clairement levées. A ce jour, le décret d'application prévoit l'agrément d'établissements, sans que le regroupement en réseau ne soit considéré comme une priorité. Conservatoires

de France craint qu'ainsi défini, cet agrément :

- Ne concerne qu'un nombre limité de conservatoires, appauvrissant ainsi le maillage territorial existant.
- N'entraîne une diminution progressive du nombre d'enseignants de catégorie A dans l'ensemble des établissements, avec plusieurs impacts, entre autres la baisse du niveau de qualification des équipes et du rayonnement pédagogique et artistique des conservatoires sur le territoire.

#### Conservatoires de France déplore

également que la dénomination « classes préparatoires», employée dans des contextes précis et singuliers dans le domaine des arts plastiques et dans certains dispositifs de formation théâtrale, ne devienne peu à peu l'expression générique désignant ce cursus. Cette appellation fait référence, notamment pour les publics auxquels elles s'adressent, à une hyperspécialisation liée aux attendus d'une seule typologie de concours et d'orientation. Elle introduit par ailleurs une confusion avec les lasses préparatoires aux grandes écoles, qui relèvent de l'enseignement supérieur. Conservatoires de France propose de

nommer ce cursus **ERMES**, pour «Enseignement régionalisé menant vers l'enseignement supérieur ».

Par ailleurs, le diplôme national réaffirmé dans la loi LCAP semble devoir être déconnecté de ce nouveau cycle de formation. **Conservatoires de France s'oppose** à la place indéterminée d'un diplôme national (retour vers le « DFE »? Diplôme validant la fin d'un parcours amateur ? Étape supplémentaire optionnelle dans une voie de préprofessionnalisation ?), et considère que ce dernier doit rester, pour ceux qui s'engagent dans cette voie ainsi que pour les équipes qui les encadrent, cette balise qu'est jusqu'à présent le DNOP ou le DEC,M,T.

Parcours d'excellence, ces formations nécessitent une approche globale et pluridisciplinaire en cohérence avec la diversité des profils attendus dans les établissements d'enseignement supérieurs français et européens, et avec la variété des futurs parcours professionnels des étudiants. Telle qu'elle apparaît, à savoir une option possible mais non nécessaire pour un accès à l'enseignement supérieur, elle ne correspond pas à ce que la loi pouvait laisser espérer. Au

mieux ce dispositif « hors sol » n'apportera que peu d'évolution par rapport à la situation actuelle. Au pire, il accentuera inégalités territoriales, et fragilisera bon nombre d'établissements et leurs équipes, sans répondre pour autant à ce qui devrait en être le cœur, la qualité et le contenu des formations qui y sont dispensées.

# Critères de classement

#### • Un label plutôt qu'un classement

Plutôt qu'un classement entraînant une hiérarchisation, nous défendons l'idée d'une labellisation qui, quelle que soit la taille de l'établissement, reconnaîtra le niveau d'implication des collectivités dans la mise en œuvre d'un projet éducatif et artistique égalitaire et réparti sur le territoire.

#### Conservatoires de France souhaite que

la réflexion soit engagée dans un cadre national. Le classement, ou labellisation doit permettre, dans ce cadre, de fixer des critères de qualité et de répartition homogène des missions d'éducation artistique et culturelle et d'enseignement spécialisé sur l'ensemble du territoire. Cette démarche doit également être un levier dans la mise en œuvre de projets connectés aux enjeux sociétaux de chaque territoire et permettre d'identifier un réseau complémentaire d'établissements d'enseignement artistique et en favoriser l'évolution.

### • Complémentarité et non hiérarchie

#### Conservatoires de France souhaite

que les labellisations mettent en exergue les complémentarités entre établissements et prennent en compte une cohérence territoriale de missions attendues plutôt qu'une hiérarchisation entre établissements se résumant à une accumulation de critères.

Cette clarification doit permettre également de sortir de la confusion actuelle entre «aire de rayonnement» et empilement des missions. De ce fait, les appellations doivent être modifiées. Le rayonnement ne serait plus celui d'une structure mais celui d'un réseau de structures qui se répartiraient les missions. Le projet des établissements prendrait alors toute sa place dans un projet de territoire.

#### Une labellisation distincte du financement

La labellisation doit permettre de mettre en avant les établissements dont le projet éducatif reflète une cohérence entre missions générales (définies à l'échelon national) et spécificités de territoire. Si la labellisation a une dimension symbolique forte, le financement relève quant à lui d'une nécessité pour les collectivités qui s'engagent dans des projets répondant à des critères bien définis.

# **Pour Conservatoires de France**, le financement devrait être attribué en fonction de deux types de critères bien distincts :

- Soutien aux actions qui dépassent le cadre strictement territorial, et en particulier l'existence de cycles d'orientation professionnelle.
- Soutien d'axes prioritaires que l'État souhaite encourager sur une période considérée.

Nous souhaitons que les DRAC puissent dans ce domaine exercer leur expertise, en tenant compte de la diversité des pratiques mais aussi en garantissant la mise en cohérence des projets à l'échelle de leur territoire.

#### Au cœur du changement, les enseignants!

... Assurer la formation dans sa spécialité sur l'ensemble des cycles (cours, évaluations, suivi des élèves), s'inscrire dans des parcours de formations innovantes;

COUP D'ŒIL

... Être force de proposition dans les actions de diffusion, inscrire ses actions dans une dynamique transversale, participer activement à la saison culturelle, avoir des démarches envers les nouveaux publics et les publics exclus et participer

aux actions «hors les murs» du conservatoire»;

... Être un élément dynamique de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet d'établissement qui s'inscrit dans les orientations de la politique culturelle de la collectivité, etc.

L'oiseau rare, répondant à cette liste à la Prévert, existe-t-il? Les enseignants, ne serait-ce qu'en raison de leur parcours artistique initial, n'ont pas tous

été préparés à affronter toutes ces exigences liées aux missions des EEA et à leur évolution.

Cependant, à y réfléchir un peu, apparaît au-delà des mots et des expressions d'une certaine mode managériale (dynamique transversale, démarche innovante etc.) une cohérence artistique propre aux arts vivants qui nous intéressent : quel artiste, sauf à rejouer le rôle de l'artiste maudit, incompris, rejeté de la société,

pourrait revendiquer ne pas s'intéresser aux évolutions de sa pratique, de son langage? Lequel ne chercherait pas au contraire à les partager largement, à les faire connaître, reconnaître?

L'artiste-enseignant isolé aura des difficultés à honorer en solitaire les missions qu'attend de lui la collectivité qui l'emploie. En revanche, dans un contexte collectif élargi au-delà de ses pairs et dans une démarche de contribution active et attentive, à l'image du musicien d'orchestre, du danseur ou du comédien au sein d'une troupe, il trouvera le sens et la cohérence de sa mission professionnelle et saura mettre ses compétences et sa flamme artistique au service d'un public élargi. Défendons ceci pendant qu'il est encore temps !

Et pour répondre à la question initiale, oui, cet enseignant existe, il est même beaucoup moins rare qu'on pourrait le croire. Il est simplement discret...

Jean-Marcel KIPFER

La version en ligne de ce numéro contient des liens hypertextes qui donnent accès à des documents complémentaires

http://conservatoiresde-france.com/

#### Blog Note(s)

Blog Note(S) se veut le reflet d'une association qui réfléchit sur l'avenir tout en témoignant du présent.

Avec une rubrique «Territoires» qui permet d'accueillir des témoignages (les vôtres!),

une rubrique
«Métier» décrivant
des situations
professionnelles,

des pages
« Nouvelles »
consacrées à
l'actualité de
l'association, et,
dans les pages
centrales un
« Dossier » à
thème.

#### Deux journées d'études de CdF 19 et 20 janvier 2017 – CRR de Montpellier

# La loi NOTRé et ses conséquences sur les enseignements artistiques

Adoptée le 7 août 2015, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République marque l'acte 3 de la décentralisation.

Elle porte en particulier sur le renforcement des responsabilités régionales et évolution de la carte des régions, la rationalisation de l'organisation territoriale (carte intercommunale), la garantie de la solidarité et de l'égalité des territoires (partage des compétences dans le domaine notamment de la culture), et l'amélioration de la transparence et de la responsabilité financière de la collectivité.

Quelles sont les incidences de cette loi dans le domaine des enseignements artistiques ? Quelles répercussions peut-elle avoir sur le fonctionnement et les projets des établissements ?

Partant d'apports théoriques et de témoignages, la journée d'étude du jeudi 19 janvier abordera ces questions.

#### Les schémas d'orientation pédagogique ou (re)penser les parcours de formation

Le forum I, l'assemblée générale de 2016, puis le séminaire ouvert de Bordeaux (août 2016) ont permis d'ouvrir le débat sur le rôle et la fonction des schémas d'orientation pédagogique, dont la forme et le contenu actuels ont également été réinterrogés.

À partir de questionnements issus de ces premières réflexions, il s'agit maintenant de définir avec clarté ce que nous attendons d'un nouveau texte de référence et de tracer les axes qui permettraient d'en faire un véritable outil au service de l'ensemble des établissements publics d'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre.

«Repenser les parcours de formation des élèves» : la journée d'études du vendredi 20 janvier abordera cette question sous un angle nouveau et ouvert. Cette démarche de réflexion collective permettra de faire émerger les orientations pédagogiques de CdF.

#### Plus d'infos sur le site de Conservatoires de France





# Les outils de communication de Conservatoires de France

#### Florilège des questions abordées sur le e-groupe en 2016

#### Vie de l'association :

Choix de la thématique de la journée professionnelle - Réengagement de l'État - Etude sur les financements DRAC - Absence de concours - Sondages sur l'absence de concours et sur la loi NOTRe.

#### Partage d'expérience :

Construction et aménagement d'un conservatoire avec annexes - Gestion du chauffage en période de fermeture - Ouverture ou fermeture en cas de ponts dans l'Ed Nat - Évolution de la tarification après fusion (harmonisation, différenciation...) - Étude Démos - OPCG - Mise en place d'un PPMS - Gestion de planning d'une salle de danse partagée avec d'autres structures - Participation financière des familles aux costumes de danse - Entrée payante pour des prestations d'élèves - Instrument de classe/instrument de prof - Gratuité des CHAM - Mise en place d'un conseil d'établissement - Locations et prêts d'instruments - Professeur ressource - Mise en place du quotien familial - Communication aux familles - Entretien d'un plancher de danse - Sécu étudiante pour les élèves des cycles spécialisés - Logiciel métier - Responsabilité lors des déplacements des CHAM - Mise en situation pédagogique lors d'un recrutement - Mise en place de formations communes pour agents publics et privés - Rémunération d'artiste invité pour une création

#### Juridique:

Contrôle médical des élèves danseurs - Renouvellement de contractuels en l'absence de concours - Personnel SSIAP - Transport d'élèves par professeur - Examen pro PEA - Frais de déplacement

#### Infos et commentaires d'actualité :

Impact de la réforme du collège sur les CHAM - Bourses DRAC - Subventions des Conseils Régionaux - Circulaire DRAC réengagements de l'Etat - LCAP au Parlement et au Sénat - Agents non-titulaire/contractuels - Accord PPCR - Création d'un nouveau CRR (Créteil) - Calendrier concours AEA et PEA - Action de CdF concours PEA et AEA

#### RH:

Évaluation des enseignants / entretien professionnel - Temps de travail effectif des enseignants - Retenue sur salaire en cas de grève - Calcul et traçabilité des heures d'accompagnement - Mode de rémunération des enseignants en tant qu'artiste - Encadrement d'un pupitre d'orchestre par un PEA - Modalités de rémunération des heures de coordination - Examen professionnel PEA - Accessibilité PEA sans CA - Prolongation d'activité - Régime indemnitaire : ISOE / RIFSEEP - Temps de formation / temps de cours - Grade des techniciens du spectacle - Cumul : CDI et CDD / Public et privé / Titulaire et contractuel / AEA et PEA

#### Avis de recherche:

Textes relatifs au projet pédagogique de candidats au concours PEA et AEA - Nombre d'établissements d'enseignement artistique public et privé en France - Utilisateur du logiciel Staffpad -Conventions (mise à disposition d'instrument ; partenariat OAE ; CHAD primaire ; établissement public/école privé) - Cabinet d'architecte - Textes relatifs aux agréments EN - Partitions - Recrutement (directeurs / dir adjoint / conseiller études) - Préparation au concours PEA art plastique - Formateur Dalcroze - Cahier des charges pour un marché de billetterie -

#### **Un site Internet** - conservatoires-defrance.com/ avec :

- une base documentaire, intégrant les publications de CdF et différentes fiches thématiques
- un blog alimenté en fonction de l'actualité.
- La recherche d'articles est facilitée par des mots-clés.

#### **Une page Facebook**

conservatoires de france. Pour partager et commenter l'actualité immédiate.

#### Un e-groupe

Réservé aux adhérents, cet outil permet d'échanger sur des questions liées à l'exercice du métier. De la dimension d'un monte-charge au transfert d'équipement vers un EPCI en passant par les procédures d'entrée, les sujets abordés sont d'une grande diversité (voir ci-dessous).

#### Plus traditionnel, le simple mail

permet de communiquer directement avec les adhérents. Immédiatement après chaque conseil d'administration, ces derniers reçoivent ainsi un « fly express » résumant les sujets abordés, suivi un peu plus tard d'un compterendu plus détaillé.

#### Directeur de la publication : Jean-Marcel KIPFER, président de Conservatoires de France ISSN : 1154-4813

- **Rédaction** : Conservatoires de France 2017
- Conception éditoriale et réalisation :
   MAJUSCULES ! J-Marc Bolle
   04 78 53 87 14 - jm.bolle@ free.fr
- Imprimé en France sur papier 100% recyclé Cyclus Print
- Tirage : 4000 ex.



# Elsa Desmarest

### De l'enseignement à l'action culturelle

Traduire, valoriser, impulser, coordonner, l'artiste-enseignant peut choisir d'autres voies que l'enseignement pour s'inscrire dans l'évolution d'un établissement. Portrait d'Elsa Desmarest, chargée de communication et de l'action culturelle au conservatoire de la Provence-Verte

ien des étudiants actuellement en formation souhaiteraient pouvoir suivre un parcours aussi rectiligne que celui d'Elsa : un parcours « classique » que l'on peut résumer avec les acronymes et sigles qui nous sont familiers : CRD, CRR(s), bac TMD, DEM, fac de musicologie, Cefedem, D.E. de F-M, prof de F-M.

Après avoir enseigné quelque temps, Elsa a cependant souhaité d'ellemême donner un coup de volant, tracer une nouvelle voie dans sa vie professionnelle. « Je suis arrivée au conservatoire du Haut-Var pour un remplacement de formation musicale et me sentant bien dans cette équipe et voyant qu'il y avait un besoin spécifique dans le domaine de la communication et de l'action culturelle, j'ai passé le cap et proposé au directeur la constitution d'une fiche de poste qui a été présentée au président de l'établissement. Le poste a été créé en septembre 2014 ».

### Quelles sont les raisons de ce désir de changement ?

S'étant vu confier des responsabilités de coordination dans un poste précédent, elle y avait découvert d'autres aspects du fonctionnement d'un établissement d'enseignement artistique et s'y était intéressée.

« Ce n'est pas à cause des élèves que j'ai arrêté, mais pour tout le reste. J'ai pris conscience que l'engagement que j'y mettais m'envahissait, même au détriment de ma curiosité artistique. J'avais l'impression d'être obligée de me battre pour

CONCERT

CON

Elsa Desmarest : «L'action culturelle est un enjeu majeur pour l'avenir des conservatoires».

légitimer la discipline que j'enseignais ». « Je ne regrette pas du tout mon choix, même si j'ai « rétrogradé » d'un point de vue catégoriel (d'un poste de catégorie B à un autre de catégorie C de la fonction publique territoriale). La différence de rémunération est faible, je suis maintenant titulaire et n'ai plus à attendre les hypothétiques concours. Et je joue plus souvent du violon qu'avant! » En effet, outre une vie artistique personnelle, elle peut également, quand l'occasion se présente, participer aux actions de diffusion du conservatoire. «Non seulement je suis dans

la préparation des projets, mais j'ai même la chance de pouvoir participer à certains d'entre eux!»

Elle constate que sa formation artistique infuse ses pratiques professionnelles,

lorsqu'elle évoque par exemple ce besoin de créativité dans la conception et le suivi de projets artistiques mais aussi dans ses relations avec ses «anciens» collègues. Elle reconnait cependant avoir suscité des incompréhensions lors de son changement de poste. « Il y a eu un temps d'adaptation mais mes collègues ont vite compris ma démarche et l'intérêt de travailler ensemble ».

On saisit qu'Elsa s'inscrit dans cette génération qui a conscience d'une évolution sociale, économique et culturelle de notre société, à laquelle elle souhaite contribuer avec ses compétences artistiques, humaines. « L'action culturelle est certainement un enjeu majeur pour l'avenir des conservatoires », déclare celle qui souhaite, à travers ce poste continuer à stimuler des envies, encou-

rager la créativité et valoriser la pluralité artistique.

Dans la nouvelle orientation qu'elle a choisie, l'audace a précédé la spécialisation. Elle est cette année inscrite à l'université Aix-Marseille, en master de management des manifestations et des organisations culturelles. De quoi continuer à alimenter sa curiosité et envisager d'autres évolutions dans son parcours.

Propos recueillis par Mathieu GAUFFRE